



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 janvier 2018

N° 2018/01/15/01

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 43
Nombre de votants : 55

Date de convocation :
05 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit le quinze janvier à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN	
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Danièle BOTTE
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Virginie LEFFRAY
M. Christophe BUDOR	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT	Mme Laurence VILLENAVE
M. Bruno VETTER	Mme Séverine MAYEUX	M. Jean-Marc ERNAULT	M. Bertrand TANGUILLE
M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN	Mme Marion BELLIARD	M. Dominique KACZMAREK	Mme JAOUANNET Evelyne

<i>Absents :</i>	
Mme Magalle DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT	
Mme Françoise GATEL absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent qui donne pouvoir à Mme Stéphanie GUERRY
M. Georges GUYARD absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS	Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	M. Erwan PITOIS absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON	Mme KUROWSKA Carine absente qui donne pouvoir à Mme Evelyne JAOUANNET
M. Vincent BOUTEMY absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	

Secrétaire de séance désigné : Madame Laurence LOURDAIS ROCU

Objet : Opération « Les Primevères » : autorisation d'ester en justice et de défendre les intérêts de la commune.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre PETERMANN

Par délibération du 3 juillet 2017, le Conseil municipal avait autorisé le Maire à ester en justice devant la Cour d'Appel de Nantes dans l'affaire opposant la Commune de CHATEAUGIRON à Monsieur Boualem RAFA et autres suite au jugement du Tribunal administratif de Rennes du 12/05/2017 décidant que « L'arrêté du 29/01/2014 par lequel le Maire de Châteaugiron a délivré un permis de construire à la société Habitat 35 est annulé en tant seulement qu'il autorise la construction du bâtiment A1 ».

La requête de la Commune de CHATEAUGIRON a été enregistrée au greffe de la Cour administrative d'Appel de Nantes le 12/07/2017.

Suite à l'élection du Maire le 22/09/2017 et en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire, par délibération du 22/09/2017, pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en première instance.

Il importe que le Maire, au nom de la Commune de CHATEAUGIRON, puisse poursuivre l'action intentée en justice devant la Cour d'Appel qui a été confiée au Cabinet MARTIN Avocats de Rennes.

D'autre part, Monsieur Boualem RAFA a déposé également une requête au greffe de la Cour administrative d'Appel de Nantes le 12/07/2017 suite au jugement du Tribunal administratif de Rennes.

Il convient d'autoriser le Maire à défendre les intérêts de la Commune dans cette procédure et de confier au Cabinet MARTIN Avocats de Rennes cette défense.

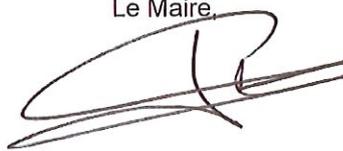
Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, à 52 voix pour, 1 voix contre (M. Dominique KACZMARECK) et 2 abstentions (Mme Evelyne JAOUANNET et Mme Carine KUROWSKA) le Conseil municipal :

- Autorise le Maire à ester devant la Cour administrative d'appel de Nantes dans la poursuite de la procédure opposant la Commune à Monsieur Boualem RAFA .
- Autorise le Maire à défendre les intérêts de la Commune dans la procédure initiée par Monsieur Boualem RAFA devant la Cour d'Appel de Nantes
- Désigne le Cabinet MARTIN Avocats de Rennes pour représenter la Commune tant dans son action intentée devant la Cour d'Appel que dans sa défense dans l'action intentée par Monsieur RAFA.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

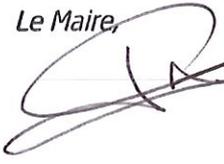

Jean-Claude BELINE



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le 17 JAN 2018

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,






Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 janvier 2018

N° 2018/01/15/02

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 43
Nombre de votants : 55

Date de convocation :
05 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit le quinze janvier à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

Présents :	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCO
M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtizia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOVIN	Mme Danièle BOTTE
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgan VIDAL	Mme Claudine DESMET	Mme Virginie LEFFRAY
M. Christophe BUDOR	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT	Mme Laurence VILLENAVE
M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX	M. Jean-Marc ERNAULT	M. Bertrand TANGUILLE
M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISET	Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN	Mme Marion BELLIARD	M. Dominique KACZMAREK	Mme JAOUANNET Evelyne

Absents :	Mme Magalle DOUARCHE-SALAÜN absente qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
Mme Françoise GATEL absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER
M. Dominique DURAND absent sans pouvoir	Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Dominique PELHATE absent sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent qui donne pouvoir à Mme Stéphanie GUERRY
M. Georges GUYARD absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS	Mme Chantal LOUIS absente qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER	M. Erwan PITOIS absent qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON	Mme KUROWSKA Carine absente qui donne pouvoir à Mme Evelyne JAOUANNET
M. Vincent BOUTEMY absent qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	

Secrétaire de séance désigné : Madame Laurence LOURDAIS ROCU

Objet : Inventaire des zones humides : validation administrative

Rapporteur : Madame Marielle DEPORT

Un inventaire des zones humides du territoire de la commune nouvelle de Châteaugiron a été réalisé par le cabinet EF ETUDES, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche.

Cet inventaire répond à un double objectif :

- respecter les dispositions du SDAGE Loire Bretagne (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et du SAGE Vilaine qui demandent aux communes d'intégrer l'inventaire des zones humides aux documents d'urbanisme lors de leur élaboration ou de leur révision,
- mieux connaître les zones humides sur le territoire communal pour les protéger et contribuer ainsi à la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau.

L'inventaire des zones humides a été réalisé conformément à la méthode préconisée par le SAGE Vilaine, dans une démarche participative avec les acteurs locaux selon les étapes suivantes :

- Etape 1 : préparation des données et réalisation de l'enveloppe des zones humides potentielles
- Etape 2 : réunions de lancement des inventaires avec le comité de pilotage (septembre 2016) et les groupes communaux (novembre 2016)
- Etape 3 : expertise de terrain en périodes hivernale et printanière (2017)
- Etape 4 : restitution des résultats de l'expertise de terrain aux groupes communaux
- Etape 5 : affichage au public : consultation en mairie des dossiers (de juillet à septembre 2017)
- Etape 6 : Validation par le comité de pilotage (novembre 2017)

Après validation par les conseils municipaux, les documents finalisés seront restitués pour validation par la Commission locale de l'Eau (CLE) du SAGE Vilaine.

Les zones humides inventoriées se répartissent sur le territoire conformément aux annexes 2.1, 2.2 et 2.3.

Elles recouvrent une superficie totale de 110 ha 10 ca (hors plans d'eau) ce qui correspond à 4,65% de la surface du territoire communal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Valide l'inventaire des zones humides réalisé par les groupes de travail communaux des 3 communes historiques avec le bureau d'études
- S'engage à ce que les zones humides inventoriées soient intégrées dans le document d'urbanisme de la commune nouvelle conformément aux préconisations du SAGE Vilaine
- Transmet une copie de la présente délibération ainsi que toutes les données sur les zones humides fournies par le bureau d'études, à l'EPTB Vilaine (Etablissement Public Territorial de la Vilaine). Il analysera cet inventaire et le soumettra pour avis à la CLE du SAGE Vilaine.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



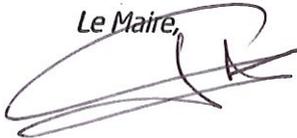
Jean-Claude BELINE

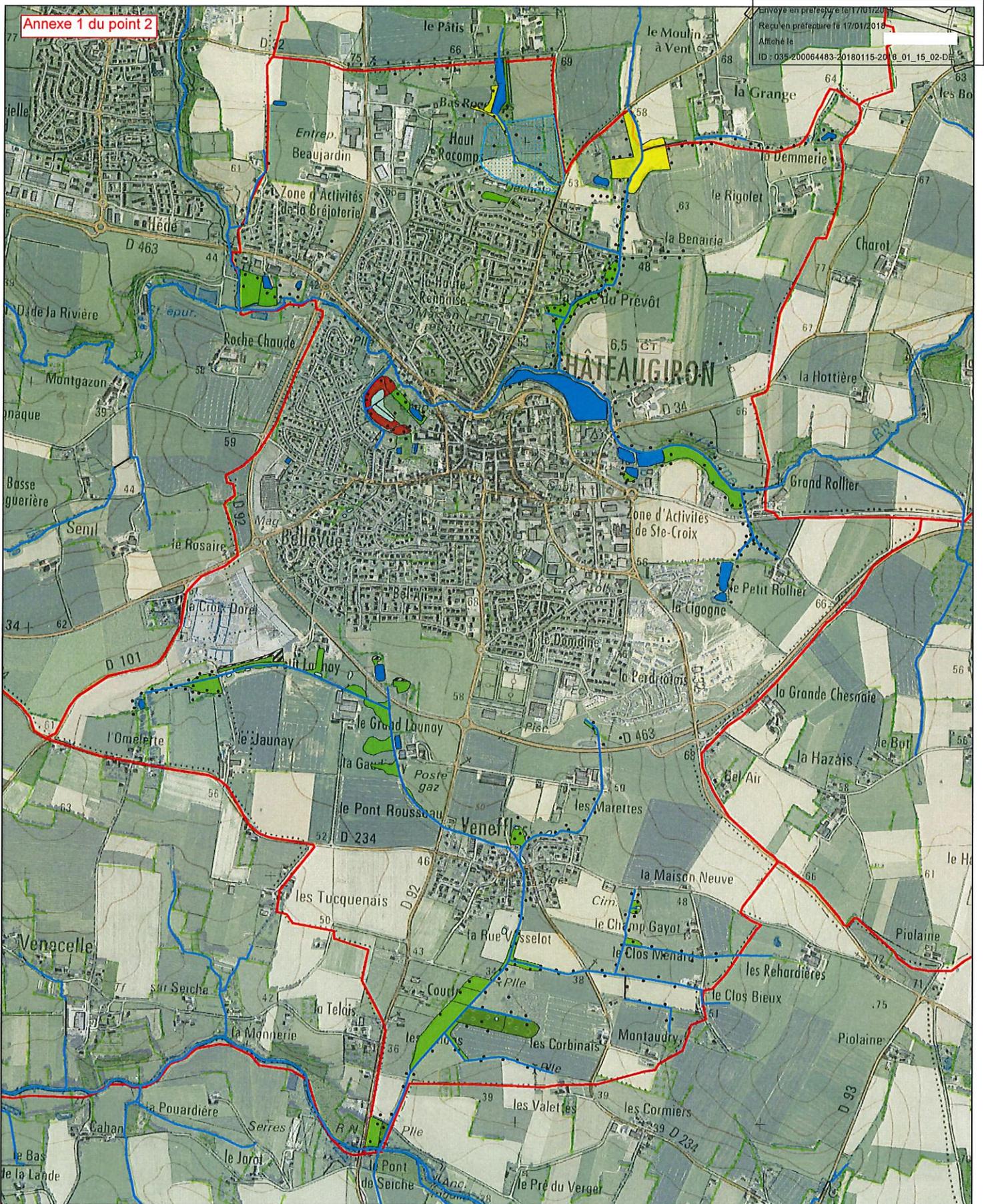


Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le 17 JAN. 2018

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,





Typologie des zones humides

- Cultures humides
- Mégaphorbiaies
- Prairies humides
- Boisements humides
- Plantations feuillus
- Mares
- Sondage

Limites de commune

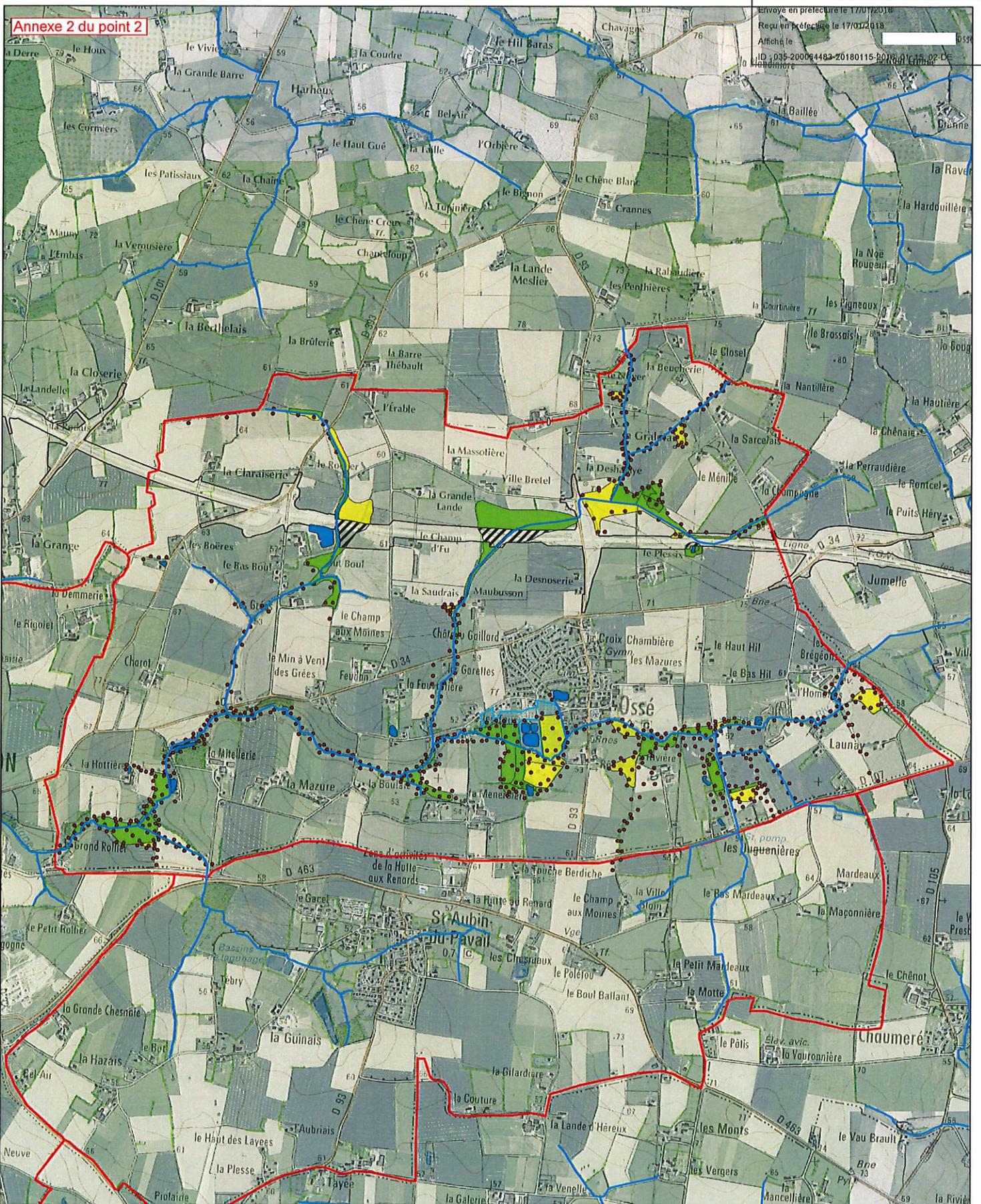
- PlanEau
- Anciennes zones humides
- Secteur de projet

Inventaire CE en cours (IAV)

- Cours d'eau
- Linéaire busé
- Linéaire à vérifier

- Inventaire zones humides -
Commune de Châteaugiron

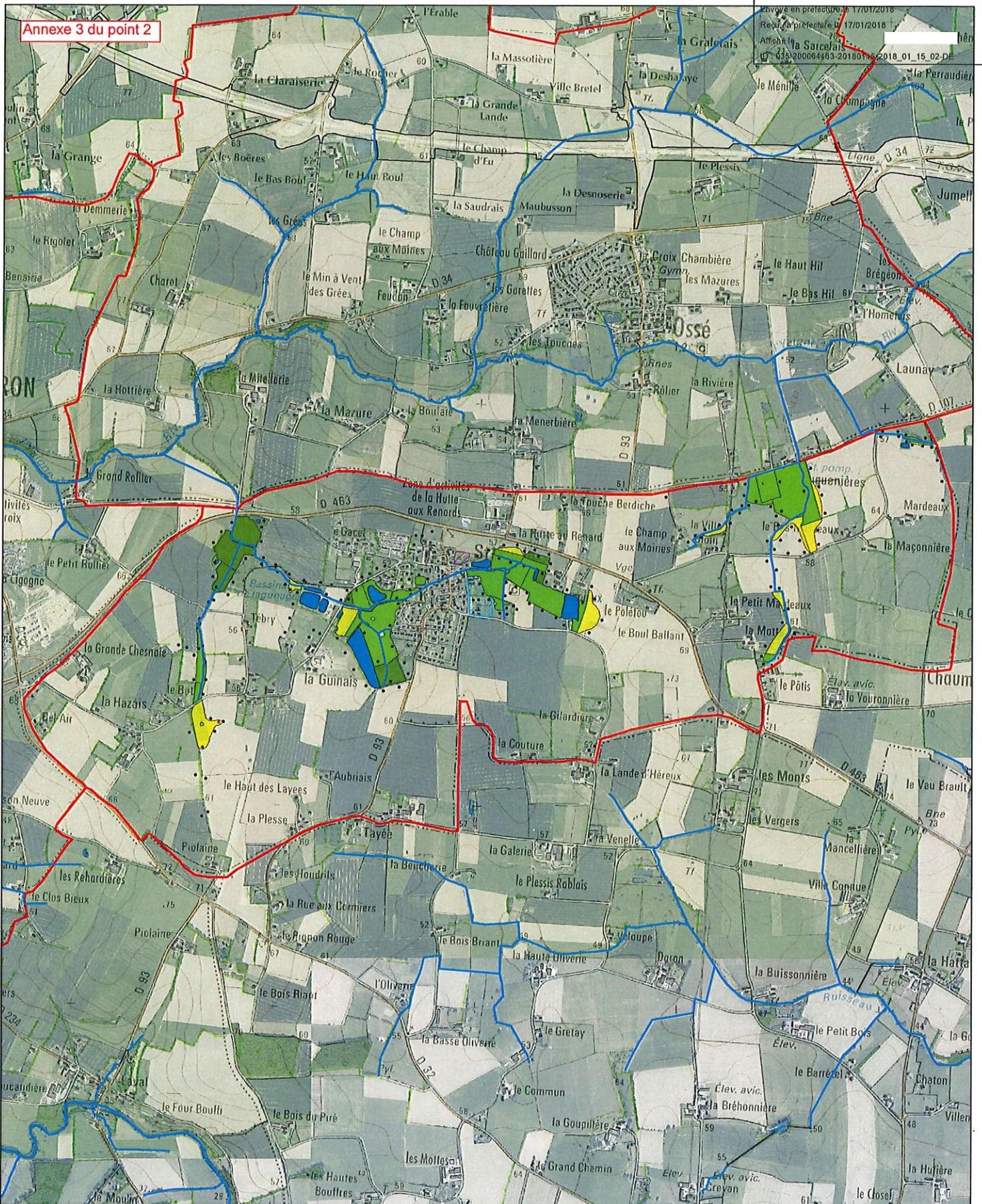




- Typologie des zones humides**
- Cultures
 - Prairies humides
 - Boisements humides
 - Plantations feuillus
 - Retenues (lac, mare)
 - Sondage
- Limites de commune**
- Limites de commune
 - Plan d'eau
 - Anciennes zones humides
 - Cours d'eau
 - Linéaire busé
 - Linéaire à vérifier
 - Secteur de projet

- Inventaire zones humides -
Commune de Ossé





Typologie des zones humides

- Cultures humides
- Roselières
- Prairies humides
- Boisements humides
- Plantations feuillus
- Mares
- Sondage

Inventaire CE en cours (IAV)

- PlanEau
- Anciennes zones humides
- Cours d'eau
- Linéaire busé
- Linéaire à vérifier
- Secteur de projet

Inventaire Loi sur l'Eau

- Secteur d'étude

**- Inventaire zones humides -
Commune de Saint Aubin du Pavail**

